

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Le 22 janvier 2015 A BACOUËL

Sur l'invitation des maires des communes de Plachy-Buyon et Prouzel.

Environ 200 personnes étaient présentes.

Objet de la réunion : Présentation du projet de station d'épuration des trois communes, Bacouël, Plachy-Buyon, Prouzel. Il s'agissait d'apporter une information générale.

Les intervenants étaient :

- Monsieur Jean-François CORNIQUET, président du syndicat, assisté de monsieur Audouin de l'EPINE et monsieur Lionel NORMAND
- Monsieur Bertrand MONTAIGNE de l'entreprise G2C, en tant qu'assistant maître d'ouvrage pour le syndicat
- Madame Amandine ARANDES de la société MSE, chargée de la construction de la station
- Monsieur ROGER de la société SADE, chargé de l'exécution des réseaux

Était absent pour cause de maladie monsieur LEFEVRE, maître d'œuvre de la société SOGETI.

Monsieur Corniquet rappelle que le projet de station, qui date de plus 20 ans, concernait initialement les communes de Plachy-Buyon et Prouzel, Bacouel s'étant rattaché par la suite.

Monsieur Montaigne de G2C intervient en rappelant qu'il s'agit d'une réunion générale de présentation du projet de la station d'épuration des eaux usées, avec le planning du déroulement des travaux.

• **La station.**

Le projet de station est calculé sur une capacité égale à 2250 équivalents habitants.

La station est de type "boues activées", le principe est de reproduire un phénomène naturel. Elle se compose d'un bassin de pré-traitement qui permet de trier les gros déchets, d'un bassin de traitement des eaux usées et d'un clarificateur.

On retrouve dans le local d'exploitation la salle des commandes ainsi que la table d'égouttage servant au traitement des boues.

Les boues récupérées seront ensuite stockées durant 9 mois dans un silo couvert et désodorisé. A terme celles-ci seront récupérées afin d'être épandues dans les champs suivant un plan d'épandage.

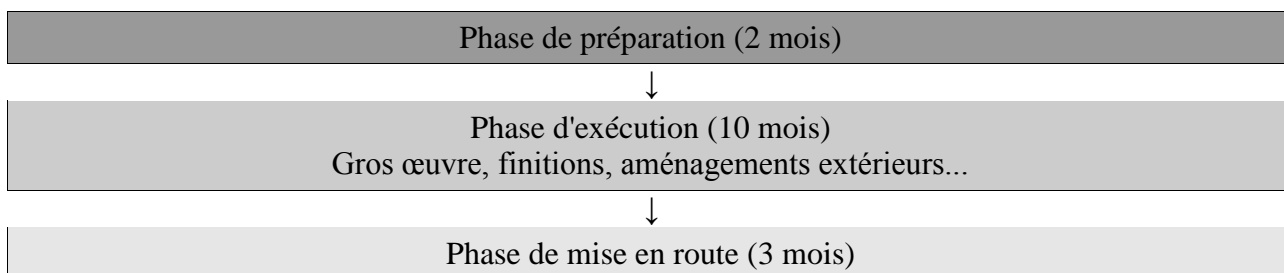
Concernant la réduction des nuisances, le capotage isophonique du système d'aération permettra de confiner les nuisances sonores éventuelles. Le local de traitement des boues et le silo de stockage seront complètement couverts. Ainsi confinées, il n'y aura pas d'odeur. Le bassin d'aération sera

recouvert grâce à une jupe en béton mise en place autour de la turbine.

Visuellement, l'insertion paysagère et architecturale de la station passera par la plantation de bosquets et l'application d'un bardage bois sur le local d'exploitation.

● **Déroulement et planning des travaux.**

Le chantier, qui devrait débiter au printemps 2015, s'organisera selon les étapes suivantes :



La première tranche concernera le raccordement de l'ancienne station de Plachy-Buyon à la nouvelle et le raccordement des rues suivantes :

Plachy 2015	Prouzel 2016
Place du petit Plachy	Rue du Général Leclerc
Rue du Cdt André Dodart	Rue Ernest Cauvin
Rue de la Fontaine	Rue de la Gare
Rue de la Gare	Rue de la Résistance

● **Intervention de l'entreprise SADE concernant la réalisation des réseaux.**

Les canalisations seront en fonte, de diamètre 200mm pour le réseau public.

Les boîtes de branchement devant les maisons seront installées à une profondeur moyenne d'un mètre (ajustable selon les cas), leur installation sera faite en concertation avec les habitants. Des postes de refoulement seront installés sur le domaine public aux points bas.

● **Coût du projet d'assainissement collectif.**

Monsieur de l'Epine présente le coût du projet d'assainissement collectif pour 1873 équivalent habitant:

Station	1 807 000,00 € HT
Réseaux	5 838 000,00 € HT
Total	7 645 000,00 € HT

Les subventions actuelles de l'agence de l'eau et de l'Etat (DETR) s'élèvent à environ 35% soit 2 705 000 €.

Il restera à la charge du syndicat **4 940 000 € nets.**

Le prix de l'eau actuel étant d'environ 2 € le mètre cube non assaini, le surcoût pour assainissement s'établirait à 4,40 € TTC ce qui amènerait à un coût total de 6,40 € TTC. Dans une volonté de ne pas dépasser le prix de 5 € TTC le m3, le syndicat prendra en charge chaque année environ 75 000 € qui seront répartis de la façon suivante : 36 000 € pour Plachy-Buyon, 19 500 € pour Bacouel, 19 500 € pour Prouzel. Ces sommes étant calculées au prorata du nombre d'habitants par commune.

Il est rappelé que le prix moyen en France est de 4,31 €.

Concernant les raccordements privés, les particuliers pourront prétendre à une subvention plafonnée à 1200 € pour un raccordement simple, 1920 € pour un raccordement complexe, 4800 € pour un raccordement spécial.

Des réunions spécifiques pour les particuliers seront prévues dans chaque commune.

Plusieurs questions ont été posées par la salle :

• Inquiétudes sur l'accroissement de la population.

Monsieur de l'Épine rappelle que pour la commune de Prouzel, et conformément au SCOT, le conseil municipal ne souhaite pas d'augmentation de la population supérieure à 150 habitants maximum à l'horizon 2030.

Actuellement, et depuis plusieurs années, la population de Prouzel reste stable autour de 500 habitants.

Il en est de même pour les deux autres communes.

Donc pas d'inquiétude à l'avenir sur la capacité de la station qui est prévue pour un maximum de 2500 équivalents habitants.

• Capacité de financement du syndicat.

Chaque maire s'est exprimé sur les finances locales. Peu d'emprunt pour chaque commune et des réserves financières constituées depuis plusieurs années en vue du projet de station.

Les finances sont donc saines et solides. Ce qui permet aux communes d'abonder chaque année comme rappelé plus haut.

• Épandage des boues.

Après un stockage de 9 mois dans un silo, celles-ci seront épandues dans les champs, avec détections des métaux lourds, et suivant la réglementation.

• Volume de boues traitées.

Madame Arandes développe le procédé :

Quantité de boues produites : 130 kg/jour

Concentration en entrée : 8g/litre

Concentration en sortie : 60g/litre

Volume annuel (avec un coefficient de 0,9 pour dégradation par assimilation) : 712m³

Volume pour 9 mois : 550m³

Si on était à une concentration de 2g/litre, avec une production de 130kg/jour (toujours avec un coefficient de 0,9) on aurait un volume annuel de 21350m³/an. On a bien une réduction de volume de boues stockées en les concentrant à 60g/litre.

• Problème des odeurs.

Le procédé de traitement des eaux usées retenu avec le système MOS est conforme à une réduction maximale des odeurs.

• Les ouvrages seront réalisés en béton armé sans trous au coffrage.

• Puits privés.

La législation donne la possibilité de taxer forfaitairement les habitations dont le volume d'eau est inférieur à la moyenne de consommation habituelle en fonction du nombre des occupants.

• Durée de vie d'une station.

La durée de vie est en moyenne de 30 à 40 ans.